

2

CONSOLIDATION DE LA PAIX ET RÉSEAUX SOCIAUX



02 CONSOLIDATION DE LA PAIX ET RÉSEAUX SOCIAUX SOMMAIRE

LOIS ET LIBERTE D'EXPRESSION SUR LES DISCOURS HAINEUX

FAIRE TAIRE LA CONTESTATION EN CRIMINALISANT LA LIBERTE
D'EXPRESSION

CONTRER LES DISCOURS HAINEUX AU CAMEROUN

EXERCISE : DISCUTER DES PROPOS HAINEUX EN LIGNE ET DANS
VOTRE COMMUNAUTE

CONCEVOIR UNE CAMPAGNE SUR LA PAIX SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

ETUDE DE CAS : LA CAMPAGNE « FLOWER SPEECH »

AMBASSADEURS POUR LA PAIX DE L'UNESCO POUR
#UNCAMEROUNSANSHAINE

#DEFYHATENOW | CHAPITRE 2

CONSOLIDATION DE LA PAIX ET RÉSEAUX SOCIAUX

?

QUESTIONS À PRENDRE EN COMPTE

Comment utiliser les réseaux sociaux pour la consolidation de la paix ?

Qu'est que les droits digitaux et les droits humains ?

Pourquoi la liberté d'expression en ligne est-elle importante ?



LA PAIX À L'ÈRE DES RÉSEAUX SOCIAUX

Par Fadia Elgharib

Lorsque nous pensons à la paix à l'ère des médias sociaux, il est important de noter l'implication du citoyen ordinaire et surtout mesurer le pouvoir qu'il détient afin de changer le cours d'un conflit.

Vous pouvez résister à l'oppression, participer aux opérations de sauvetage humanitaire en temps de crise et contribuer à des bouleversements majeurs (par exemple, le printemps arabe) simplement en utilisant votre smartphone. Tout ça peut se faire avec beaucoup d'autonomie et peu de recours à des médiateurs. À cet égard, la paix n'est pas seulement un sujet de discussion pour les autorités gouvernementales au niveau de l'Assemblée nationale ou encore les ONG de haut niveau lors de tables rondes.

La paix est la responsabilité de chacun de nous, que ce soit en tant qu'individu ou en tant que membre de nos communautés. Cette prise de conscience nous oblige à revoir notre rôle de blogueurs, d'éducateurs, de citoyens, etc. dans le maintien et la consolidation de la paix dans ce contexte mondial de plus en plus complexe. Les médias sociaux ne sont qu'un outil qui a fait ses preuves. Les médias sociaux ne sont qu'un outil qui s'est avéré influent à la fois sur la création et la perturbation de la paix, il est donc de notre responsabilité de l'utiliser à bon escient.

Bien que le terme de consolidation de la paix soit utilisé dans divers scénarios, nous devons prendre un moment pour réexaminer la signification du mot « paix », et comment cela se rapporte au contexte de #defyhatenow.

Rétablir la paix en ligne et hors-ligne

Bien qu'il soit difficile de déterminer avec exactitude l'impact des messages et des récits rédigés en ligne sur le monde hors ligne, les exemples examinés dans le guide pratique montrent comment les médias traditionnels et numériques ont joué un rôle dans le déclenchement de la violence et des conflits dans différentes parties du monde. Notez que le monde en ligne sert également à amplifier et à étendre la portée des tensions existantes hors-ligne.

Dans la même logique, l'espace en ligne - qu'il s'agisse des réseaux sociaux, des blogs ou d'autres formes de médias - a également la capacité d'influencer le changement social dans la direction opposée, vers le rétablissement de la paix. Comme les outils numériques aident à vous connecter facilement à une communauté mondiale, occupez cet espace avec des activités culturelles, des récits et des messages de paix peuvent canaliser l'énergie pour un mouvement positif et impulser un changement social.

L'activisme en ligne renforce le plaidoyer hors-ligne, les actions de sensibilisation, les événements et l'engagement de la société civile.

Maintien et consolidation de la paix

Le mot « paix » est associé au contexte de la guerre ; et il est largement compris comme signifiant principalement l'absence de guerre, ou le maintien d'un état de non conflit. Ce que cette vision de la paix ne parvient pas à saisir, ce sont d'autres aspects tout aussi importants de la cohésion sociale qui sont essentiels à la consolidation de la paix.

« Les concepts de consolidation de la paix et de maintien de la paix sont liés à la paix. Le maintien de la paix est défini comme « le maintien de la paix, en particulier la prévention de nouveaux combats entre les forces hostiles dans une région ». (Collins, 2003).

La consolidation de la paix, d'autre part, est un concept global qui englobe, génère et soutient l'ensemble des processus, des approches et des étapes nécessaires pour transformer les conflits en relations plus durables et pacifiques (Lederach, 1997).

Ce terme implique un large éventail d'activités qui précèdent et suivent les accords de paix officiels. Galtung (1998) explique que la consolidation de la paix est le processus de création de structures autonomes qui éliminent les causes des guerres et offrent des solutions de rechange dans des situations semblables à celles de la guerre. De tels mécanismes devraient être intégrés dans les structures sociales et y être présents comme un réservoir sur lequel le système lui-même peut puiser, tout comme un corps sain a la capacité de générer ses propres anticorps et n'a pas besoin d'administration ad hoc de la médecine (Galtung, 1998; Lynch & Galtung, 2010 p6.)

« La paix ne peut jamais être obtenue mais on peut s'y rapprocher, ou du moins on le prétend ».

La paix vaut la peine d'être recherchée parce que « la paix permet aux gens de vivre avec le conflit et dans son aspect de non-violence en réponse aux conflits, la paix trouve des alternatives aux « routes sanglantes ».

Ces « voies alternatives » peuvent comprendre : la réponse non violente de la société aux conflits, en particulier par la médiation et le dialogue ; le développement de l'empathie et de la tolérance pour les différents groupes de la société ; le renforcement des liens de confiance et de compréhension entre les communautés pour construire et maintenir des réseaux de communication qui vont permettre une paix

durable dans toute la société.



LOIS ET LIBERTE D'EXPRESSION SUR LES DISCOURS HAINEUX



Les groupes de défense des droits de l'homme notent qu'il y a lieu de s'inquiéter de la mise en œuvre des lois sur les discours haineux, qui peuvent être utilisées pour faire taire les critiques des citoyens à l'égard des personnes au pouvoir et restreindre la liberté d'expression des journalistes et des activistes.



Liberté sur le net 2019 : Les crises des Réseaux Sociaux

<https://freedomhouse.org/report-types/freedom-net>

Adrian Shahbaz & Allie Funk, Freedom House

La Liberté d'Internet est de plus en plus menacée par les outils et tactiques de l'autoritarisme numérique, qui se sont propagés rapidement à travers le monde. Les régimes répressifs, élus aux ambitions autoritaires et des agents partisans sans scrupules ont exploité les espaces non réglementés des plateformes numériques, et les ont convertis en instruments de distorsion politique et de contrôle social.

« Alors que les réseaux sociaux ont parfois servi de terrain de jeu équitable pour le débat civique, ils penchent maintenant dangereusement vers le fanatisme, exposant les citoyens à une répression sans précédent de leurs libertés fondamentales ».

Les réseaux sociaux permettent aux personnes ordinaires, aux groupes civiques et aux journalistes de toucher un vaste public à peu ou pas de frais, mais ils ont également fourni une plateforme extrêmement utile et peu coûteuse pour les opérations d'influences malveillantes d'acteurs étrangers et nationaux. Dans de nombreux pays, la montée du populisme et de l'extrémisme a coïncidé avec la croissance d'une foule en ligne hyper partisane qui comprend à la fois des utilisateurs authentiques et des comptes automatisés. Ils rassemblent un large public autour d'intérêts similaires, diffusent leurs messages politiques avec un contenu faux ou incendiaire, et coordonnent les diffusions sur de multiples plateformes.

ARTICLE 19 : Liberté d'expression mondiale

<https://www.article19.org/resources/global-expression-report-2018-19-global-freedom-of-expression-at-a-ten-year-low/>



La montée de l'autoritarisme numérique voit les gouvernements prendre le contrôle des infrastructures internet, accroître la surveillance en ligne, et utiliser la technologie numérique pour surveiller leurs citoyens, restreindre le contenu et interrompre la communication.



Le rapport 2018-19 de Global Expression, montre que la liberté d'expression mondiale est à son plus bas niveau depuis une décennie. « Il y a près de dix ans, le printemps arabe offrait au gens du monde entier l'espoir que les gouvernements répressifs ne seraient pas en mesure de conserver le pouvoir face aux manifestants, dotés comme jamais auparavant d'un accès à l'information et aux outils numériques

d'organisation. Aujourd'hui, des manifestations continuent de se dérouler dans le monde entier, mais notre rapport montre que la liberté d'expression dans le monde reste à son plus bas niveau depuis dix ans et que bon nombre des acquis consolidés en début de la décennie ont été perdus ».

L'autoritarisme numérique à la hausse

les gouvernements sapant de plus en plus la liberté d'expression en ligne par des fermetures d'Internet, des restrictions de contenu, un affaiblissement du chiffrement, une surveillance accrue, l'interdiction des applications de messagerie sécurisée et la localisation des données.

« Les journalistes, les communicateurs et les défenseurs des droits de l'homme sont toujours emprisonnés, attaqués et tués en toute impunité. Mais nous assistons également à une montée de l'autoritarisme numérique avec les gouvernements qui utilisent la technologie numérique pour surveiller leurs citoyens, restreindre les contenus et couper les communications. Les gouvernements doivent prendre des mesures pour inverser cette tendance et défendre le droit de leurs citoyens à la liberté d'expression ».

Thomas Hughes, directeur Exécutif de l'ARTICLE 19



FAIRE TAIRE LA CONTESTATION EN CRIMINILISANT LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Le recours systématique au droit pénal pour poursuivre et punir les critiques est devenu une tendance dans plusieurs pays. Ce qui inclut l'introduction de dispositions dans les lois qui obligent les personnes à déclarer leurs sources d'information, comme au Cameroun.

Application des lois sur l'injure

L'une des méthodes émergentes a été l'utilisation de lois sur les « injures ». En décembre 2014, le blogueur kenyan Robert Alai a été arrêté et inculpé en vertu de l'article 132 du code pénal 80 pour avoir porté atteinte à l'autorité d'un officier public en raison de propos qu'il avait tenus sur les réseaux sociaux concernant le président Uhuru Kenyatta. Il a publié la déclaration « Insulter Raila est ce que Uhuru peut faire. Il ne réalise pas la valeur de la présidence. Président adolescent. Ce siège a besoin de maturité » porter atteinte à l'autorité légitime du président. Alai a contesté la constitutionnalité de l'arrestation et a fait valoir que cette disposition était vague, incertaine et constituait une limitation injustifiable de la liberté d'expression, ainsi que la violation des principes fondamentaux du droit pénal. En avril 2017, la Cour suprême a jugé invalide et a déclaré que la poursuite de son application était inconstitutionnelle et constituait une violation du droit fondamental à la liberté d'expression.

Les avocats zimbabwéens des droits de l'homme ont déclaré depuis juillet 2014 avoir fourni une aide juridique à plus de 200 personnes arrêtées pour des articles publiés sur les réseaux sociaux tels que Facebook et twitter. Les accusations sont principalement liées aux « lois sur les insultes ». En Novembre 2017, Martha O'donovan, une américaine travaillant au Zimbabwe a été arrêté pour avoir appelé l'ancien président Robert Mugabe homme « malade et égoïste » sur twitter.

La loi ougandaise sur l'utilisation abusive de l'ordinateur (Computer Misuse Act 11), qui criminalise le cyberharcèlement (article 24) et les communications offensantes en vertu de l'article 25, a été utilisée pour arrêter et inculper les critiques du gouvernement. Le 1er août 2019, Dr Stella Nyanzi, universitaire et militante des droits de l'homme ougandaise, a été condamnée pour cyberharcèlement (et acquittée de communication offensante) contre le président Yoweri Museveni en vertu des articles 24(1) et (2)a) de la Computer Misuse Act 2011.

Loi sur l'utilisation abusive des ordinateurs en Ouganda <https://ulii.org/ug/legislation/act/2015/2-6>

L'utilisation de Nyanzi d'une poésie métaphorique qui a souvent critiqué le règne de Museveni en

Ouganda a été utilisée contre elle au tribunal. Nyanzi a été arrêtée en Novembre 2018 pour avoir publié un poème dans lequel, elle a évoqué l'existence de Museveni, la mère de ce dernier et la détérioration des institutions publiques sous sa direction.

Source: **État des libertés sur Internet en Afrique 2019**

Cartographie des tendances de contrôles d'Internet par le gouvernement, 1999-2019

Publié par CIPESA, www.cipesa.org September 2019



ÉTUDE DE CAS : DR. STELLA NYANZI, OUGANDA

Amnesty International demande l'abrogation de la loi sur l'utilisation abusive de l'ordinateur parce qu'elle a été « utilisée systématiquement pour harceler, intimider et étouffer les critiques du gouvernement ».

<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2019/08/uganda-freedom-of-expression-takes-a-knock-as-stella-nyanzi-found-guilty-of-cyber-harassment/>

« Stella Nyanzi a été criminalisée uniquement pour son flair créatif à utiliser des métaphores et ce qui peut être considéré comme des propos insultants qui critiquent l'hégémonie du président Museveni. Le simple fait que des formes d'expression soient considérées comme insultantes pour une personnalité publique, n'est pas un motif suffisant pour pénaliser qui que ce soit. Les figures publiques, y compris celles qui exercent la plus haute autorité politique, sont légitimement soumises à des critiques et à une opposition politique ».

« Vous ne pouvez pas menotter mon esprit » : une écrivaine emprisonnée remporte le prix de la liberté d'expression

Alice McCool, Kampala @McCoolingtons

The Guardian Global Development, Janvier 2020

<https://www.theguardian.com/global-development/2020/jan/17/jailed-ugandan-activist-stella-nyanzi-wins-freedom-of-expression-award-oxfam-pen-international>

En janvier 2020, le Dr Stella Nyanzi a reçu le prix Oxfam Novib/PEN International pour la liberté d'expression, alors qu'elle était encore en détention.

L'universitaire, écrivain et militante féministe ougandaise le Dr Stella Nyanzi, est incarcérée à la prison pour femmes de Luzira à Kampala, la capitale, depuis près de 15 mois, après avoir écrit un poème sur le vagin de la mère du président Yoweri Museveni. Le poème utilise la métaphore de son vagin et de la naissance de Museveni pour critiquer ses 35 ans de régime.

« L'écriture est une forme de résistance permanente face à un régime qui tente de la supprimer », a déclaré Carles Torner, directeur de PEN International.

Nyanzi a raconté avoir utilisé des menottes pendant son isolement pour gratter des mots dans les murs de la prison, notamment : « L'écriture est une forme de résistance permanente face à un régime qui tente de la réprimer », a déclaré Carles Torner, directeur de PEN International. Nyanzi a raconté avoir utilisé des menottes pendant son isolement pour gratter des mots dans les murs de la prison, et dont le fameux : « Vous pouvez menotter mon corps mais vous ne pourrez jamais menotter mon esprit -Stella Nyanzi ».

En 2017, elle a passé 33 jours en prison pour une publication sur Facebook dans laquelle, elle décrivait Museveni comme une « paire de fesses ». Jennifer Clement, présidente de PEN International, a déclaré à propos de Nyanzi : « Bien que ses mots puissent être colorés et choquants pour certains, cela ne suffit pas à justifier l'imposition de sanctions et les autorités devraient tolérer un degré de critique plus élevé que les citoyens ordinaires ».

Dans un discours d'acceptation sorti clandestinement de prison, Nyanzi a écrit : « Les lois illégales sont utilisées dans les tribunaux injustes pour punir les citoyens dont le seul crime est d'exercer leur liberté constitutionnelle d'écrire avec audace sur la dictature. » Elle a ajouté « Ma peine d'emprisonnement dans une prison à sécurité maximale montre à quel point ce dictateur et ses acolytes craignent les écrivains. En effet, la plume n'est-elle pas plus puissante que l'épée? »



LES DÉFIS DES DROITS NUMÉRIQUES



Les défis des droits numériques

- L'autoritarisme numérique - surveillance, interruption d'Internet, censure
- Les réseaux sociaux offrant "Internet gratuit" appartenant à des sociétés privées
- Les atteintes à la liberté de la presse, harcèlement des journalistes et des citoyens
- La sécurité numérique des femmes et des filles, cyberintimidation et harcèlement sexuel
- L'utilisation abusive de nos données, de nos métadonnées et de notre vie privée par les entreprises et le gouvernement

Les droits de l'homme dans l'espace numérique

La déclaration universelle des droits de l'homme a été une pierre angulaire du mouvement des droits de l'homme, nous guidant vers la réalisation universelle de l'égalité, de la justice et du respect de la dignité humaine. Mais pour beaucoup d'entre nous, cette promesse n'a pas été tenue.

Notre cadre commun des droits de l'homme s'adapte en permanence à notre société en mutation. On reconnaît de plus en plus que nos droits doivent être protégés dans l'espace numérique et que l'accès à l'Internet est indispensable à l'exercice de tout autres droits, de la liberté d'expression au droit du travail en passant par l'éducation.

Mais malgré ses nombreux succès, ce cadre, avec la Déclaration au centre des préoccupations, a également eu du mal à répondre aux défis du monde réel de cette ère numérique. Partout dans le monde, des technologies prometteuses pour le respect des droits de l'homme sont au contraire utilisées par des gouvernements autoritaires à des fins d'exploitation et d'abus. Que pouvons-nous faire pour garantir un avenir meilleur et plus respectueux des droits de l'homme ?



En cette ère de perturbation numérique, quels sont les principaux défis et opportunités pour la défense des droits de l'homme, aujourd'hui et à l'avenir ?



En envisageant la protection de droits de l'homme à l'ère numérique, nous devons nous demander ce que signifie notre droit à la vie privée à une époque où les données sont omniprésentes. Comment jouir de la liberté d'expression lorsque les espaces en ligne partagés sont contrôlés par des plateformes privées ? Que signifie l'accès à l'information pour les personnes piégées derrière un pare-feu ? Qu'en est-il de notre droit à la non-discrimination à l'ère de l'algorithme ?

Etant donné que notre capacité à exercer et à jouir de nos droits dépend des outils numériques, qu'arrive-t-il à ceux qui ne sont pas encore connectés à Internet, ou qui se sont déconnectés de force ?

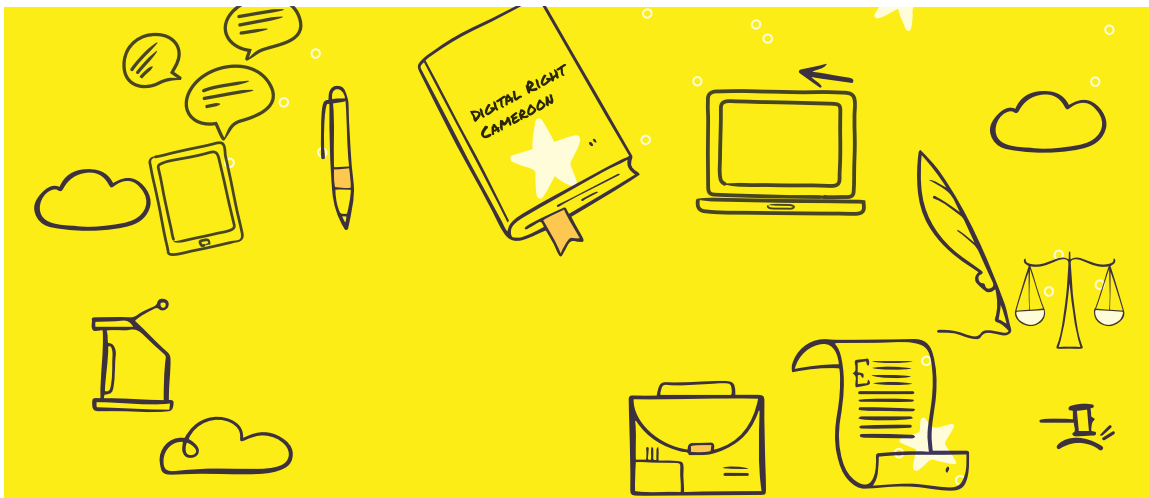
Extrait de AccessNow.

Brett Solomon@solomonbrett

<https://www.accessnow.org/un-human-rights-digital-disruption/>



L'ÉTAT DES DROITS NUMÉRIQUES AU CAMEROUN



<https://defyhatenow.org/the-state-of-digital-rights-in-cameroon-2/>

Il y a eu des incidents, qui pourraient rendre nécessaire l'adoption d'une loi sur les droits numériques au Cameroun. Par exemple, les régions anglophones du Cameroun touchées par la crise actuelle ont connu deux perturbations d'Internet, dont le gouvernement a imputées à la montée des tensions, les fausses nouvelles, l'incitation à la violence et la propagande prêchée par les Camerounais au pays et dans la diaspora. Les perturbations d'Internet qui ont duré plus de 90 jours et a coûté des millions à l'État ont été largement condamnées par la communauté internationale comme une violation des droits numériques/humains des internautes. Ceci en l'occurrence, montre cela montre en partie l'état des droits numériques au Cameroun.

Les militants des droits numériques au Cameroun ont travaillé à l'élaboration de plans de plaidoyer en faveur d'un projet de loi sur les droits numériques au Cameroun qui, si mis en œuvre, garantirait la protection des droits numériques des Camerounais. Pensez-vous qu'il existe un besoin urgent d'une loi sur les droits numériques au Cameroun ?



COUPURE D'INTERNET AU CAMEROUN

Coupure d'Internet au Cameroun : entre plainte et perte de clients.

Depuis le 19 janvier 2020, de nombreux internautes camerounais se plaignent de la mauvaise ou de l'absence connexion dans la plupart des villes du pays.

Pour de nombreuses Camerounaises comme Savana, « j'ai dû éteindre mon téléphone plusieurs fois en pensant que c'était mon téléphone qui avait un problème. C'est en demandant à mes proches s'ils étaient dans la même situation que moi, que j'ai réalisé que ça venait de l'opérateur ».

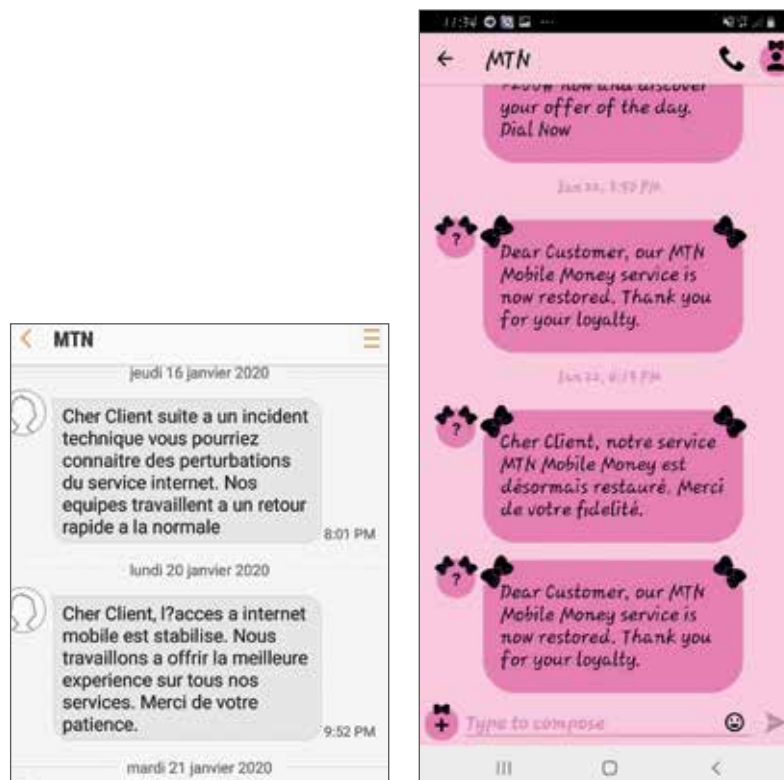
En effet, le manque d'accès aux e-mails, aux pages des réseaux sociaux a créé une panique totale sur le web comme indiquent ces captures d'écran de quelques publications.



Qu'il s'agisse de Nexttel, Camtel, Mtn ou Orange, les abonnés de ces sociétés mobiles ont eu un accès restreint et une perturbation de leur réseaux, une situation particulièrement difficile pour ceux donc le travail repose sur l'Internet.

Gabin est un community manager qui a souffert : « Je ne pouvais pas publier sur les différentes pages que je gère à cause de cette perturbation. J'ai dû faire des publications sans image ni vidéo pour respecter mon calendrier de publication ». Dans cette situation incertaine, chacun trouve et publie ses propres explications.

Sur l'aspect économique, des victimes ont également été enregistrées. Au cours des dernières années, le service par paiement électronique fait partie de la vie quotidienne de nombreux Camerounais qui dépendent de l'accès au téléphone portable pour leurs transactions financières. Même ce service a été perturbé. Il était impossible d'effectuer des transferts d'argent et d'achat en ligne, entraînant ainsi un réel manque à gagner pour les commerçants en ce qui concerne leurs marchandises.



Le 22 janvier 2020, certains opérateurs ont annoncé le rétablissement du service. Malgré ces garanties, les abonnés se plaignent toujours de ne pas avoir accès à leurs comptes et qu'il est nécessaire de rafraîchir les pages plusieurs fois pour réussir cette étape. Le doute persiste car en lisant les messages ci-dessus, les clients sont divisés quant à la signification des mots : stabiliser signifie-t-il restaurer ?

Pour l'instant, aucun communiqué de presse officiel n'a été publié pour faire la lumière sur cette affaire. Nous espérons que tout va revenir à la normale bientôt.



QUE SIGNIFIE LE « DROITS NUMÉRIQUES » ?

La plupart des définitions se concentrent sur les relations entre les êtres humains, les ordinateurs, les réseaux et les appareils. Certains se concentrent exclusivement sur la question du droit d'auteur.

A mesure que nos vies sont numérisées, ces approches et définitions ont-elles de sens ? Nos données sont collectées par les gouvernements et les entreprises. Dans tous ces contextes, nos droits à la liberté

d'expression, à la liberté de réunion, à la vie privée, etc. Si jamais il existait une ligne de démarcation entre les droits « numériques » et les droits de l'homme, elle s'est estompée au point de devenir insignifiante.

Nous considérons que les droits numériques sont des droits de l'homme, tel que applicables dans la sphère numérique. Les droits de l'homme dans les deux espaces physiquement construits : infrastructures et dispositifs, et dans les espaces qui sont virtuellement construits, comme nos identités et nos communautés en ligne.

Si les droits numériques sont des droits de l'homme, alors pourquoi utiliser un terme différent ? Le label « droits numériques » sert simplement à identifier la sphère dans laquelle nous exerçons nos droits et libertés fondamentaux, avec nos droits numériques menacés sur de nombreux fronts, c'est important de le souligner.

Le premier code pénal camerounais, promulgué en 1965, ne criminalisait pas les actes sexuels consensuels entre personnes du même sexe. L'ordonnance émise en septembre 1972 par le président Ahmadou Ahidjo a introduit l'article 347bis (devenu 347-1). Cet amendement est intervenu quelques mois après l'avènement de l'État unitaire en vertu de la nouvelle Constitution, alors que l'Assemblée nationale n'avait pas encore été élue.

Source: **IntLawGrrls**

<https://ilg2.org/2019/02/27/digital-rights-are-all-human-rights-not-just-civil-and-political/>



DROITS DES LGBTQI AU CAMEROUN

Le premier code pénal du Cameroun promulgué en 1965, n'a pas criminalisé l'acte sexuel consensuel de même sexe. Une ordonnance rendue en Septembre 1972, par le président Amadou Ahidjo a introduit l'article 347bis (devenu 347-1). Cet amendement a eu lieu quelques mois après l'avènements d'un Etat unitaire en vertu de la nouvelle constitution, alors que l'assemblée nationale n'était pas encore élue.¹

La loi sur la cybersécurité et la cybercriminalité (loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010) incrimine la cybercriminalité les propositions sexuelles entre personnes du même sexe. En vertu de l'article Article 83.-(1) Est puni d'un emprisonnement d'un (01) à deux (02) ans et d'une amende de 500.000 (cinq cent mille) à 1.000.000 (un million) F CFA ou de l'une de ces deux peines seulement, celui qui par voie de communications électroniques, fait des propositions sexuelles à une personne de son sexe
En vertu de l'article 83(2) Les peines prévues à l'alinéa 1 ci-dessus, sont doublées lorsque les propositions ont été suivies de rapports sexuels.

Discrimination et harcèlement

Information sur l'aide juridique aux réfugiés, Cameroun

La discrimination et le harcèlement sont des menaces omniprésentes pour les Camerounais LGBTI. Ils courent des risques d'emprisonnement et d'extorsion par les forces de l'ordre. Certains homosexuels ont même été piégés par des voisins ou des connaissances qui conspirent à les dénoncer, ce qui crée un climat de méfiance et de peur. De nombreux LGBTI camerounais estiment que la seule façon de se protéger est de cacher leurs sexualités, d'autant plus que lors des arrestations de 2005, les médias ont présentés à présenter l'homosexualité comme une menace pour la sécurité publique.

Dans un communiqué de presse de novembre 2012, un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a affirmé «[qu'a]lors que le code pénal camerounais se réfère spécifiquement au comportement sexuel, nous sommes gravement préoccupés par le fait qu'il est appliqué d'une manière très large afin de poursuivre en justice de nombreux individus sur les seuls critères de leur apparence physique, de leurs manières, de leur façon de parler ou de leur comportement en général » (16 nov. 2012). D'après Human Rights Watch, «[l]a loi contre l'homosexualité du Cameroun se prête facilement aux abus et peut être utilisée par pratiquement n'importe qui comme un moyen efficace de régler des comptes» (mars 2013, 2).

Les lois camerounaises interdisent l'accès aux normes physiques et mentales les plus élevées aux personnes LGBT. La criminalisation des relations homosexuelles consensuelles en vertu de l'article 347(1) du code pénal, qui punit les « relations sexuelles avec une personne du même sexe » d'une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison, enfreint le droit à la santé des personnes qui sont des minorités sexuelles et de genre. Les lois qui criminalisent l'intimité entre personnes du même sexe, posent obstacles aux services de prévention, de soins et de traitement du VIH.

Des organisations camerounaises de défense des droits de l'homme ont documenté l'arrestation d'au moins vingt-cinq hommes et d'au moins deux des femmes accusées pour homosexualité au cours du premier semestre 2018. Ils ont également signalé de nombreux cas de violences physiques par des particuliers à l'encontre des personnes LGBT.²

Sources :

Informations sur l'aide juridique aux réfugiés : Ressources LGBTI au Cameroun

<http://www.refugeelegalaidinformation.org/cameroon-lgbti-resources>

UNHCR Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

<https://www.refworld.org/docid/537336864.html>

Human Rights Watch

<https://www.hrw.org/news/2019/01/28/submission-human-rights-watch-committee-economic-social-and-cultural-rights-cameroon>

Comité des droits économiques, sociaux et culturels, 65e session, 2019.



CONTRE LES DISCOURS HAINEUX AU CAMEROUN



Compte tenu de la crise actuelle au Cameroun, il est impératif que certaines mesures soient prises pour mettre immédiatement fin au conflit. Plus important encore, il est également impératif que les mesures nécessaires soient prises pour éviter que ces crises ne se reproduisent à l'avenir. En vue de nos résultats, nous suggérons quelques recommandations que les décideurs politiques pourraient adopter pour répondre aux crises au Cameroun et empêcher qu'elles continuent à s'intensifier.

Mark Albon, Directeur du Commonwealth l'unité CVE partage :



La haine et l'intolérance sont la devise de l'extrémisme violent. Nous devons faire en sorte que notre « cause commune » soit de proposer des récits alternatifs forts qui mettent l'accent sur les fondamentaux des droits de l'homme, des personnes, qui renforcent l'intégration dans nos sociétés et se battent à réduire à néant les efforts de ceux qui cherchent à semer la division et la discorde dans le monde.



La lutte contre les discours haineux doit être un processus collectif. Dans notre quête pour répondre à la question de savoir quelles parties prenantes devraient être les plus impliquées dans la lutte contre ces discours au Cameroun, nous avons échantillonné 135 personnes des régions du Sud-Ouest, Nord-Ouest, Centre, Littoral, et Extrême-Nord. Les recommandations d'une trentaine de jeunes influenceur (blogueurs, musiciens, comédiens, poètes, journalistes, les politiciens, les cinéastes/acteurs/, les caricaturistes et les militants de la société civile) sont également notées dans cette partie du travail.

Dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, les autorités traditionnelles et religieuses les jeunes, et le gouvernement sont identifiés comme divers parties prenantes pour limiter les problèmes de discours. D'un autre côté, dans les régions du Sud-ouest et du centre, le gouvernement et les jeunes sont les principales institutions chargées de lutter contre les discours haineux. Cependant, les personnes interrogées dans la région du Nord-Ouest souhaitent que les forces de l'ordre telles que la police, l'armée et les tribunaux jouent le rôle principal dans la prévention de la domination du discours haineux dans le pays. En conclusion, les données ci-dessus, montrent que, les jeunes sont en moyenne les principaux acteurs de la lutte contre les discours haineux. Une personne interrogée affirme que « les jeunes représentent 70% de la population du pays, ils souffrent le plus en tant que victimes, ainsi, ils sont à juste titre placés pour mobiliser leur pairs, collaborateurs avec autres parties prenantes pour mettre fin au discours haineux au Cameroun ».

Rôle des jeunes dans la lutte contre les discours haineux au Cameroun

Le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix ne peut pas être surestimé. L'adoption de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU) sur la paix et la sécurité des jeunes et la résolution 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse et le processus de paix ne font que légitimer les efforts incroyables que les jeunes ont déployés pour consolider la paix.



Au Cameroun, avec la montée de la violence et de l'insécurité, les jeunes Camerounais bien que victimes des conséquences de ce conflit ont fait preuve de résilience dans la prévention de la violence et construction de la paix. A travers de groupements sociaux, les jeunes Camerounais se sont mobilisés pour renforcer leurs capacités et faire entendre leur voix afin de mettre fin aux générateurs de violence dans le pays dont, les discours haineux ont toujours été la cible principale.

En réponse à cela, notre organisation; Local Youth Corner Cameroun a conçu la campagne Spread Love qui permet à des jeunes de différents horizons, y compris des célébrités, de devenir des ambassadeurs avec la capacité de concevoir et de mettre en œuvre des initiatives pour prévenir, contrer et fournir des alternatives et de nouveaux récits aux discours haineux. L'édition de cette année a permis de former 30 ambassadeurs Spread Love, a également soutenu la création de 30 clubs Spread Love dans les écoles secondaires et primaires, a développé du contenu en musique, en art plastique, en slam, pour la radio, la télévision et les réseaux sociaux, et qui ont été utilisés pour sensibiliser plus de 500,000 personnes à travers tout le pays.

Selon les résultats, l'État a la responsabilité première de protéger les populations et de prévenir la propagation des discours haineux; cependant, de nombreux autres acteurs peuvent aussi jouer un rôle important dans cette lutte.



EXERCISE : DISCUTER DES PROPOS HAINEUX EN LIGNE ET DANS VOTRE COMMUNAUTÉ

Qui sont les cibles du discours haineux?

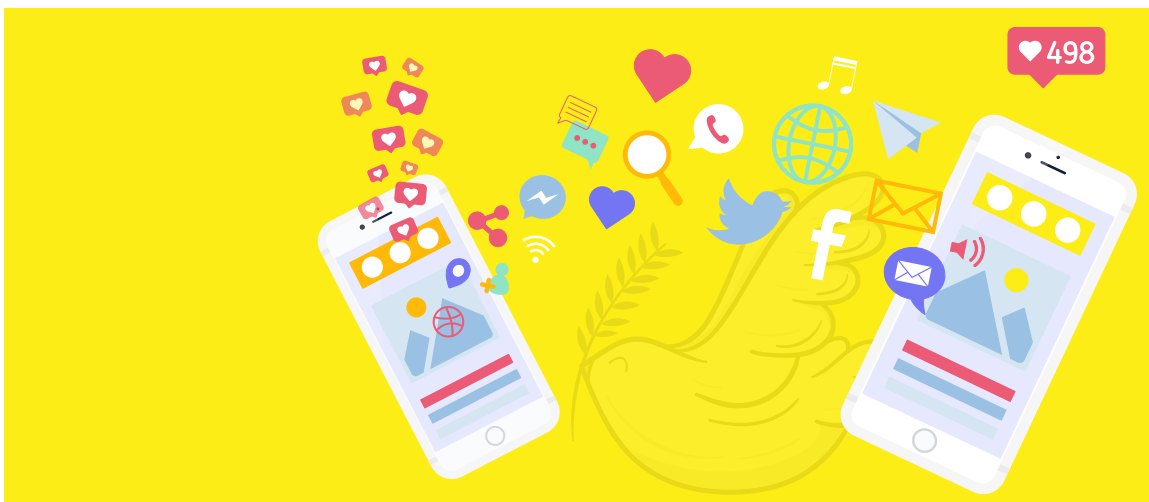
Quel effet cela a-t'il sur la société en générale?

Comment lutter contre les discours haineux en ligne?

- Comment le discours de haine pourrait-il affecter les personnes ciblées?
- Quelle conséquences ces exemples de discours de haine pourraient-il avoir sur les personnes s'identifiant aux communautés ciblées?
- Comment vous sentez-vous en écoutant un discours de haine ou un discours dangereux a la radio, chez une personne, ou en ligne?
- Que pourriez-vous faire pour arrêter la propagation de discours de haine dans votre communauté, votre famille ou à l'école?

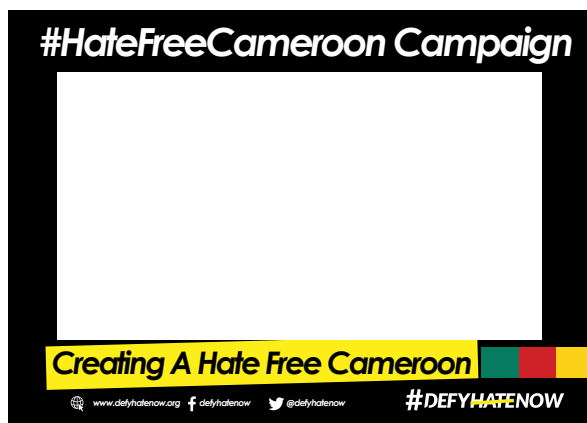


CONCEVOIR UNE CAMPAGNE DE PAIX SUR LES MÉDIAS SOCIAUX



<https://defyhatenow.org/design-a-social-media-peace-campaign/>

VOUS REFERER AU GUIDE PRATIQUE POUR L'EXERCISE



#HateFreeCameroon Photo Board

https://drive.google.com/file/d/1Y2rVxDnLIC-eZr7eV0S3Duu_DQXvSFH/view?usp=sharing

#HateFreeCameroon STICKER

https://drive.google.com/file/d/11YqHMBjAbMqyzSfxcerea2_ENQ5DERGw/view?usp=sharing



ÉTUDE DE CAS : CAMPAGNE « FLOWER SPEECH »

<https://beautifulrising.org/tool/flower-speech-campaign>

En 2014, la campagne Panzagar #FlowerSpeech a été lancée pour contrer les discours haineux au Myanmar en réponse à une montée de la violence anti-musulmane. Les fleurs, image clé de la campagne, symbolisent la paix au Myanmar. La campagne a permis de lutter efficacement contre les discours haineux chez les extrémistes bouddhistes, invoquant le code de conduite d'éthique et de déontologie bouddhiste le principe du « bon discours », ou comment éviter des propos abusifs, de discordes ou préjudiciables (**PRINCIPE: Connaître sa communauté**).

Tenir une fleur traditionnelle dans votre bouche pour symboliser le principe bouddhiste fondamental de la conduite éthique a rendu le message familier et accessible et convaincant à son public cible, ainsi qu'à travers d'autres cultures. En combinant une présence active sur les réseaux sociaux avec des événements publics, de la musique et des autocollants, la campagne rend la participation des citoyens très facile (**PRINCIPE: créer de nombreux points d'entrée**), et aux supporters passifs de s'impliquer activement (**MÉTHODOLOGIE: analyse du spectre des alliés**).

Enfin, en condensant le message de la campagne en une image simple, puissante et culturellement résonnante, la campagne s'est assuré que son message soit clairement et immédiatement compris par tous ceux qui l'ont vu (**THÉORIE : MEMES**). Panzagar n'était pas une solution pour tous les crimes de haine, mais plutôt un moyen d'équiper les partisans d'un moyen facile de répondre et de désamorcer les discours haineux lorsqu'ils les rencontraient.

« Notre slogan est de faire attention, de ne pas se taire », a déclaré Nay Phone Latt, un blogueur et activiste qui a dirigé la campagne Panzagar. « Nous venons d'obtenir la liberté d'expression, et nous ne voulons pas être réduit au silence ».

https://www.washingtonpost.com/national/religion/using-flower-speech-and-new-facebook-tools-myanmar-fights-online-hate-speech/2014/12/24/3bff458c-8ba9-11e4-ace9-47de1af4c3eb_story.html



PROCHAINES ETAPES : LES AMBASSADEURS UNESCO POUR LA PAIX POUR #UNCAMEROUNSANSHAINE :

Le 5 décembre 2019, l'esplanade du stade Omnisport de Yaoundé a accueilli des jeunes qui sont venus découvrir ce que c'est que d'être un ambassadeur de la paix..

Une initiative de l'UNESCO Cameroun et de r0g_agency Berlin, le rôle des ambassadeurs de la paix au Cameroun a été l'attraction principale de deux jours de discussion. M. Ndi Hugué de l'UNESCO a montré aux participants des exemples de la manière dont différentes situations quotidiennes peuvent créer des conflits et comment les résoudre pacifiquement avec d'autres.

M. Desmond Ngala, coordinateur de l'initiative #DefyHateNow au Cameroun, s'est entretenu avec ces jeunes sur leur utilisation des réseaux sociaux. Près d'une centaine de jeunes ont partagé leurs choix et expériences de réseaux sociaux. Nombreux sont ceux qui les utilisent d'abord pour garder des liens avec leurs amis et leur famille, d'autres c'est juste pour faire comme leurs camarades. Leur point de vue général était : « Les réseaux sociaux ont donné une sorte de liberté à leurs utilisateurs qui, pour la plupart, ont trouvé un moyen de dire ce qu'ils ressentent, et pour les plus timides, ils leur ont permis de rompre avec leur timidité et de s'ouvrir aux autres. »

Pour Benjamin, l'un des participants « si la haine persiste, le premier coupable est l'État camerounais qui ne réglemente pas l'utilisation des réseaux sociaux dans le pays ». Rebecca adopte un point de vue différent, selon elle, « Ce sont des lâches qui font des déclarations haineuses sur les réseaux sociaux parce que dans la vraie vie, ils ne peuvent pas le faire. »

Le public a partagé diverses expériences de discours haineux, de tribalisme, d'insultes pour lancer cri d'alarme, « il est temps de faire quelque chose - c'est trop! » Mme Salamatou Blanche a échangé sur les questions à se poser une fois que nous recevons des informations sur les réseaux sociaux.

Ces conseils sont disponibles sur le guide de la campagne #ThinkB4UClick. Par la suite, les groupes de travail ont été invités à présenter cinq aspects clés d'un ambassadeur de la paix en ligne.

Lignes directrices à adopter pour devenir un ambassadeur de la paix sur les réseaux sociaux .

- Je vérifierai toujours des informations avant de les divulguer
- Je ne ferai que des discours rassembleurs
- Je réfléchirai avant de cliquer
- Je vais analyser avant de poster
- Je serai responsable de mes actions